

Château de St-Léger¹
près Château-Chinon (Nièvre)
6 7^b 1871

Mon cher Albert,

J'ai reçu avec grand plaisir les nouvelles de ta récolte : cependant les comparaisons me semblent inexplicables. Car tu as une récolte passable ; St-Léger² une détestable inconnue depuis 40 ans; et ton rendement par gerbe est moindre que le sien. /2/ Je regrette vivement de n'être plus en situation de compléter Ligoure. Tu ne peux douter du dévouement que j'ai mis à constituer ce domaine pour nos descendants.

Mais tu sais les diminutions de tout genre survenues dans ma situation. L'avenir n'est pas sûr en France pour les ex-sénateurs. Je m'occupe avec M. de Lesseps³ et Chapon⁴ de préparer un refuge pour cas de force majeure. Tu sais aussi quels mécomptes j'ai eus à /3/ Ligoure. Le traitement* que tu fais subir aux domaines me rassurent peu pour une garantie de 8 000 et je suis résolu à ne pas empirer une situation qui ne peut diminuer encore sans grands inconvénients pour moi. J'ai même constaté que je ne puis, ton caractère étant donné, trouver dans le séjour à Ligoure l'espoir d'améliorer le revenu du domaine. La plus impérieuse raison m'empêche donc de faire de nouveaux sacrifices. J'éprouve un vrai chagrin à être déçu dans les rêves que j'avais faits au sujet de cette prospérité : mais /4/ l'expérience du passé m'oblige à m'abstenir.

Quant aux impôts de Pazat tu ruineras ces domaines si tu persistes dans l'idée fautive de les charger d'un poids qu'ils n'ont jamais pu porter... Si tu considères ton intérêt comme n'étant pas lié à la stabilité du personnel [*sic*], et à la prospérité des domaines tu en souffriras autant que moi parce que je ne puis admettre un nouveau mécompte dans le revenu qui aux conditions convenues aurait dû être aujourd'hui de 11 800 fr.

Mais d'un autre côté aussi, ton caractère étant donné, je ne veux pas troubler ma vie, en intervenant à distance dans ces intérêts : je te laisse donc faire, ne pouvant faire autrement.

Nous jouissons ici des vives satisfactions que donne le contact d'amis dévoués. Nous parlons souvent de vous deux et des enfants. M^{me} de St-Léger⁵ ne se guérit pas vite. C'est la seule cause qui altère un peu le charme extraordinaire de notre séjour.

Ton affectionné père
F. Le Play

J'embrasse Marie⁶ et les enfants et leur souhaite un heureux voyage.

¹ Commune de Saint-Léger-de-Fougeret (Nièvre).

² Albert de Champs de Saint-Léger (1801-1890), propriétaire, conseiller général de la Nièvre, collaborateur de Frédéric Le Play, membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.

³ Jules de Lesseps (1809-1887), représentant du bey de Tunis à Paris, commissaire aux expositions universelles de 1855 et 1867. Il avait fait construire par Alfred Chapon son hôtel particulier de Paris et un pavillon à Bellevue.

⁴ Alfred Chapon (1834-1893), architecte de la Compagnie de Suez. Il a collaboré à l'exposition universelle de 1867.

⁵ Claire Thiroux de Gervillier (1812-1875), épouse d'Albert de Saint-Léger.

⁶ Marie Chevalier (1846-1912), épouse d'Albert Le Play et belle-fille de Frédéric.

/2/ [*note en marge*]* Ce traitement est fautif pour deux raisons : il viole brusquement une convention justifiée par une coutume établie ; il est injuste parce que tous les efforts et les capitaux de M. de Merlis⁷ et les nôtres se sont portés depuis 36 ans sur la partie opposée de la terre ! Il nous vaudra une mauvaise renommée. [*fin de la note en marge*]

/3/ [*note en marge*] Si jamais tu songes à des achats de domaines, n'oublie pas que les frais sont doublés aujourd'hui.

LP[*fin de note en marge*]

⁷ Adrien Goursaud de Merlis, propriétaire de Ligoure, avec son épouse, jusqu'à son acquisition par Frédéric Le Play en 1856.